

Gouvernement de la République du Gabon

Programme des Nations Unies pour le développement
Gouvernement du Canada?
Banque Africaine de Développement ?

Projet de Micro Crédit au Gabon à Travers le Développement d'une Initiative Pilote dans la Province de la Nyanga

DRAFT

Dans ses efforts de lutte contre la pauvreté et dans le cadre de l'autonomisation des populations par l'élargissement de l'accès des pauvres et particulièrement des femmes aux biens de base et aux ressources financières, le gouvernement du Gabon a identifié la micro-finance comme un des instruments appropriés. Le PNUD entend appuyer les efforts du gouvernement dans le développement de la micro-finance dans une première période pilote qui va permettre l'extension des services financiers aux populations les plus défavorisées et apporter une assistance technique aux institutions de crédit à la base.

Date : Mai 2003

I. ANALYSE DE LA SITUATION

1. Contexte économique et social:

Avec une population estimée à 1.014.976 habitants en 1993 et un Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant qui avoisine 4000 USD en 2001, le Gabon se classe parmi les pays à revenus intermédiaires. Son économie est essentiellement basée sur l'exploitation et l'exportation des ressources naturelles principalement le pétrole, le bois, et le manganèse. Pendant les deux dernières décennies le pétrole a contribué en moyenne pour 40% au PIB du pays¹. Le pays a connu une période de forte croissance dans les années 70s et 80s, ce qui a favorisé l'explosion du secteur public avec la création d'une multitude d'entreprises parapubliques et une forte augmentation de l'effectif de la fonction publique² et un accroissement des dépenses publiques.

Depuis 1986, le Gabon traverse une crise économique prononcée due principalement à l'effet conjugué de la baisse de la production pétrolière et aux fluctuations des prix sur le marché international qui affectent ses recettes d'exportation. L'instabilité et la vulnérabilité de l'économie du Gabon sont encore plus accentuées par l'absence de diversification ainsi que la faiblesse de son secteur de production longtemps éclipsé par ses activités de rente qui jusque là alimentaient à suffisance la couverture de ses dépenses publiques et employaient une grande partie de la population.

De part son PIB par habitant de près de US \$ 4000, il occupe sur le plan économique le 65^{ème} rang mondial des pays les plus riches mais, sur le plan social, son indice de développement humain le range à la 117^{ème} place mondiale, en dessous de la moyenne des pays à développement humain moyen³. En somme, cet écart entre la situation de richesse économique et celle de pauvreté grandissante de la population s'explique en partie par :

- le caractère excentré d'une économie basée sur les produits de rente exploités quasi exclusivement par des firmes multinationales ;
- le manque d'esprit d'entreprise des nationaux et la forte dépendance à l'égard des produits de consommation extérieurs, qui se manifeste notamment par une importation à outrance y compris de biens de première nécessité;
- un chômage structurel constant dû à l'inadéquation entre le système de formation en vigueur et les besoins des entreprises en ressources humaines ;

¹ Rapport Nationale sur la mise en Œuvre de la Déclaration du Millénaire, Février 2003

² Le Gabon, avec une population de 1 Million habitants environ, compte près de 42,000 fonctionnaires publics comparé à 40,000 fonctionnaires au Burkina Faso où la population est près de 10 Million. – source FMI

³ Rapport Global sur le Développement Humain, PNUD 2002

- l'abandon de l'arrière pays au profit des villes, avec pour corollaire la disparition des activités traditionnelles (agriculture, artisanat...), l'exode vers les villes et l'appauvrissement aussi bien des zones urbaines que rurales.

2. Avancée de la pauvreté au Gabon:

Sur ce fond de toile de la situation économique, la pauvreté continue de s'accroître dans le pays. L'analyse de la pauvreté se fonde sur deux seuils de pauvreté -- absolue et relative. Au Gabon, on estime à 20% le pourcentage de la population vivant avec un revenu mensuel inférieur à 29000 F CFA (pauvreté absolue) et à 60% celui de la population vivant avec moins de 64000 F CFA par mois (pauvreté relative)⁴. Parmi cette population, les femmes qui constituent 51% de la population totale et 20% de chefs de ménages, occupent une place majeure. Certaines études montrent que plus un ménage est pauvre, plus il a tendance à compter sur les revenus générés par les femmes comme source principale de revenu⁵. En zone rurale particulièrement, la pauvreté notamment celles des femmes est aggravée par la modeste des revenus agricoles.

De plus, on constate une dégradation des conditions économiques chez la femme et une paupérisation grandissante des familles qui se reflètent par les indicateurs sociaux et de pauvreté montrant une baisse de la scolarisation des filles, 38% sont scolarisées, un taux élevé d'analphabétisme chez les femmes de 48% en 1999.

Sur le plan matrimonial, on constate un taux élevé de célibat de l'ordre de 45% en corrélation avec la situation des femmes chefs de ménages et un accroissement du nombre d'adolescentes - mères (15-19 ans) obligées d'abandonner l'école. A cela s'ajoute la difficulté d'accès aux structures de santé et une pandémie du VIH/SIDA plus accentuée au sein des populations vulnérables tels que les femmes et les enfants⁶.

Toutes ces situations contribuent à renforcer l'exclusion des femmes du secteur productif formel et à les cantonner à se positionner dans le secteur informel où elles développent des activités génératrices de revenu. La difficulté d'accès aux sources de financement approprié et à un encadrement adéquat est souvent citée comme une entrave au développement effectif de leurs activités⁷.

⁴ Voir *Situation et Tendances de la pauvreté* tel que définit dans le rapport sur la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire, Février 2002.

⁵ *Aider les Femmes à améliorer leurs moyens d'existence...*, Guide des meilleures pratiques, FENU – USM, janvier 2002.

⁶ *Analyse de la situation et de la réponse*, Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), 2000.

⁷ Voir rapports des différentes missions d'études entreprises à Tchibanga dans la province de la Nyanga en 2002.

3. Sources de financement pour les micro entreprises

Il n'existe pas à proprement parlé d'institutions opérationnelles de micro crédit au Gabon ni de structures spécifiquement en charge du financement des micro et petites entreprises. Le crédit aux entreprises étant essentiellement fait par les banques commerciales, qui ont un système de fonctionnement inadapté aux micro et petites entreprises, ne parvient qu'aux promoteurs justifiant d'une expérience professionnelle et de garantie solides. Leurs activités sont aussi fortement basées dans la province de l'estuaire dans laquelle se concentre fortement l'activité économique.

Certaines initiatives entreprises par le gouvernement pour promouvoir les micro entreprises, les petites et moyennes entreprises et industries, et favoriser la création d'emploi à travers certaines institutions (FAGA, BNCR, FODEX) et certains projets (APG - FIDA) n'ont pas eu la portée attendue. Il faut cependant noter que le FODEX a entamé au début de l'année 2003, une initiative pilote avec des crédits de groupes aux femmes commerçantes dans la province de l'Estuaire.

4. La politique du gouvernement vis à vis du secteur de la micro-finance

En juillet 2002, la Direction des Institutions Financières du ministère de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation a élaboré un « Document de stratégie de développement de la micro-finance » qui fait état de ce secteur au Gabon et définit entre autres les actions à entreprendre en matière d'encadrement, de formation et de réglementation afin de promouvoir la micro-finance.

Le Gabon a également souligné la nécessité d'intégrer la micro-finance dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion lors du Séminaire de haut niveau de la BCEAO/BEAC qui s'est tenu à Brazzaville du 27 au 31 janvier 2003⁸.

D'autres actions sont en cours avec l'appui de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) pour vulgariser la réglementation CEMAC sur la micro-finance. Ce qui manifeste une réelle volonté politique à développer ce secteur.

II. APPROCHE STRATEGIQUE, OBJECTIF ET DESCRIPTION DU PROJET

1. Approche Stratégique

Des études faites dans le secteur informel de certains pays d'Afrique ont montré l'importance des activités informelles dans l'économie nationale

⁸ Rapport de mission BCEAO/BEAC sur *Micro finance, Financement du Développement et Lutte contre la Pauvreté* du FODEX, février 2003.

et leur contribution au PIB pouvant aller jusqu'à 20%. L'impact sur le plan de l'emploi est tout aussi important. Cependant, l'inaccessibilité des opérateurs du secteur informel au crédit bancaire constitue un obstacle majeur pour le développement de l'économie. Il s'avère alors utile de mettre en place une structure adaptée pour faciliter l'intégration et soutenir les activités productrices et de développement des micro entrepreneurs au sein du secteur formel de l'économie, en leur permettant d'accéder à des sources de financement approprié.

Cette approche stratégique est aussi soutenue par l'engagement du gouvernement Gabonais dans sa politique de lutte contre la pauvreté qui préconise la diversification de l'économie à travers le développement du secteur privé. Ceci pour créer de nouveaux emplois et afin de réduire la vulnérabilité de l'économie aux chocs économiques extérieurs.

2. Objectifs du projet et groupes cibles

Les objectifs du projet visent en grande partie la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des couches les plus vulnérables notamment la population féminine. Ils s'inscrivent dans la déclaration du millénaire par le respect « des principes de la dignité humaine, d'égalité et d'équité »; et sont en harmonie avec les objectifs des cadres de coopération qui existent entre le Gouvernement Gabonais et les partenaires de développement tels que le PNUD, le Gouvernement du Canada et la BAD.

Les priorités du projet en ce qui concerne les groupes cibles sont aussi en accord avec la politique actuelle du gouvernement gabonais qui tend à encourager plus particulièrement la participation de la femme gabonaise à l'activité économique du pays par le renforcement de ses capacités et l'incitation à la création d'entreprises.

Dans le cadre de l'autonomisation des populations, Le Ministère gabonais de la Famille, de la protection de l'enfance et de la promotion de la femme, a par ailleurs identifié la micro finance comme un des instruments appropriés permettant l'élargissement de l'accès des pauvres et particulièrement des femmes aux ressources financières et de production.

En somme, le projet vise les objectives suivants:

1. Le renforcement des capacités des agents techniques du projet dans le domaine de la micro-finance ;
2. La création d'une cellule locale pour la gestion des micro crédits ;
3. Le renforcement des capacités d'au moins deux institutions locales capable d'offrir des services de micro crédits.

4. Le renforcement des capacités d'au moins 600 femmes en matière de création et de gestion de micro projets et de réalisation des activités génératrices de revenus ;
5. La création d'un fonds de micro crédit pour le financement et la garantie des micro projets.

[AJOUTER PARTICULARITES – OBJECTIVES DE DEVELOPMENT DES AUTRES PARTENAIRES.

Selon le FENU⁹, agence sœur du PNUD, beaucoup d'études sur les effets de la micro finance ont montré que :

- la micro-finance aide les pauvres à subvenir à leur besoins de base ;
- permet aux femmes de gérer les risques de la vie quotidienne ;
- favorise l'autonomie des femmes entrepreneurs ;
- augmente le niveau de revenu et améliore le bien-être dans les familles à faible revenus.]

3. Description du projet

Le projet proposé pour le développement de la micro-finance va permettre l'extension des services financiers aux besoins des populations les plus défavorisées qui sont souvent actif dans le secteur informel grandissant du Gabon. Le projet va aussi apporter une assistance technique et financière aux institutions de crédit à la base pour les inciter à élargir leurs services aux micro entrepreneurs.

Le projet démarrera par une période pilote dans la province de la Nyanga au cours de laquelle le concept sera testé et sera ensuite progressivement élargi aux autres régions.

Le déroulement de la période pilote comprendra deux phases :

- **La première phase**, d'une durée de six mois, sera axée sur le renforcement des capacités des participants au projet dans le domaine de la micro-finance et comprendra les activités d'appui technique, d'encadrement et de formation des personnes clés (les agents du ministère participant et les membres des associations des femmes). Cette phase aura aussi comme but d'enrichir la connaissance de la micro-finance au sein des institutions intéressées ou déjà engagées dans la mise en œuvre d'un programme de micro-crédits. Ce qui permettra la création d'un environnement propice pour développer les politiques ou les services de micro-crédit en général au Gabon.

⁹ Fonds d'Equipe ment des Nations Unies

Cette étape fera l'objet d'un premier accord entre les parties prenantes qui signeront le présent document de projet.

- **La deuxième phase**, qui commencera avant la fin de la première phase, poursuivra les activités engagées à la phase une et se consacrera plus amplement au cadre institutionnel et environnemental à travers la mise en place du fonds et de cellule locale de gestion des micro-crédits. Cette deuxième étape devra également être approuvée par les parties et fera l'objet d'une seconde signature du document de projet.

Le fonds sera alimenté par les partenaires et fera l'objet d'une campagne de mobilisation de ressources.

III. CADRE DES RÉSULTATS ET RESSOURCES DU PROJET

Le but principal du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté en améliorant l'accès des femmes aux ressources financières pour leur permettre d'accroître leurs revenus par des activités génératrices de revenus ; mais également en appuyant les organisations de crédit à la base. Des objectifs clés seront visés à travers la mise en œuvre des activités suivantes :

CADRE DES RÉSULTATS ET RESSOURCES DU PROJET

Effet prévu: Améliorer l'accès des femmes pauvres aux services financiers Appui aux institutions de crédit à la base				
Indicateur d'effet Le nombre de femmes pauvres qui utilisent les services de la micro-finance				
Domaine d'intervention stratégique G1-SGN1-SAS1 : Accès des pauvres aux ressources productives et aux biens de base				
Stratégie de partenariat : Participation du ministère de la famille, des institutions de financement locales (Gabon Poste et BGD), de la Coopération Canadienne, de la BAD et des institutions d'appui technique internationale et locale.				
Titre et numéro du projet : Appui au développement et à la promotion de la micro finance au Gabon GAB/03/0..				
Produits attendus	Cibles 2003	Activités prévues	Apports	Budget USD
Phase 1				
Capacités et compétences des partenaires clés renforcées	Structuration de l'environnement pour un cadre favorable au développement de la micro-finance vulgarisation de la micro-finance	1. Approfondir le dossier et appuyer la sélection de l'agent d'exécution	011.01 consultants de l'Unité Spéciale de Micro finance (USM)	10,000
		2. Séminaire d'information et de sensibilisation aux mécanismes de fonctionnement des structures de micro-finance	011.02 consultants internationaux 017.01 consultants nationaux	5,000 25,000
		3. Séminaire d'information et de sensibilisation sur la réglementation des IMF et sur les bonnes pratiques de micro-finance	034.01 séminaires/ateliers/ formation/voyages d'étude	40,000
		4. Formation sur la gestion des institutions de micro-finance	052.01 Rapports, évaluation et suivi 053.01 divers	30,000 15,000

	<p>Limiter les risques d'ordre comportemental, environnemental et structurel</p> <p>Renforcer la capacité d'au moins 600 femmes en matière de création et de gestion de micro projets</p>	<ol style="list-style-type: none"> 5. Séminaire d'information et formation des partenaires clés sur le concept et les bonnes pratiques de micro-finance 6. Identifier les besoins des femmes 7. Formation des femmes de la Nyanga sur la culture entrepreneuriale et l'esprit associatif 8. Formation des femmes de la Nyanga sur les pratiques de base de la gestion des micro-entreprises 9. Évaluer l'impact des formations données aux femmes 10. Voyage d'étude pour se former aux bonnes pratiques de micro-finance et développer des partenariats avec des IMF étrangères 		
--	---	--	--	--

Phase 2				
1.1 Cellule Locale pour la Gestion des Micro crédits (CLGM)	Mettre en place et développer les capacités techniques d'une Cellule Locale pour la Gestion des Micro crédits (CLGM)	1.1.1 Identifier un Agent d'Exécution (AE) international capable d'assurer la formation et le transfert d'expertise pour la mise en place de la CLGM et pour mener les activités d'appui et de formation nécessaires.	021.01 contractant international 017.01 agents du CLGM 034.01 séminaires et ateliers 045.02 équipements 052.01 Suivi et évaluation / rapports 053.01 divers	250,000 230,000 20,000 100,000 30,000 14,000
		1.2.1 Former la cellule locale aux bonnes pratiques de la micro finance notamment sur les principes, la mobilisation et l'animation des groupes, les capacités de formation, la gestion du crédit et de l'épargne, la comptabilité, l'élaboration des rapports, l'audit, les systèmes d'information et de gestion ainsi que d'autres sujets identifiés par la cellule elle-même		

1.2 promotion de la micro finance et renforcement des capacités du personnel	promouvoir le développement des services de micro crédit par une institution financière gabonaise et renforcer les capacités du personnel du projet	<p>1.2.1 Identifier au moins une institution financière avec le potentiel d'étendre leurs services aux populations ciblées par l'introduction de nouveaux produits de micro finance – Gabon Poste, Banque Gabonaise de Développement (BGD)</p> <p>1.2.2 Former le personnel du projet et lui transférer les compétences requise pendant la période pilote</p> <p>1.2.3 Organiser des formations sur le concept et les bonnes pratiques de la micro finance pour les agents nationaux d'appui technique et pour ceux de l'institution financière participante</p>	<p>017.02 agents d'exécution nationaux</p> <p>034.01 séminaires et ateliers</p> <p>045.00 équipements</p> <p>052.01 Suivi et évaluation / rapports</p> <p>053.01 divers</p> <p>Assuré par le contractant international</p>	<p>111,000</p> <p>15,000</p> <p>88,500</p> <p>10,000</p> <p>5,000</p>
2.1 Renforcer la capacité des femmes en matière de création et de gestion de micro projets	Vulgarisation de la micro finance pour les femmes	<p>2.1.1 Suivre et évaluer l'impact des formations</p> <p>2.1.2 Poursuivre les formations sur la mise à disposition du crédit sur la micro finance et les pratiques de gestion de micro entreprises</p> <p>2.1.3 Aider les associations de femmes dans la province de la Nyanga à mieux se structurer pour exploiter efficacement leurs compétences et mieux gérer le crédit.</p> <p>2.1.4 Encadrer et assister les femmes pour la création de leur micro projet et dans la procédure de demande de crédit afin de remplir les conditions d'éligibilité aux micro crédits et d'élaborer le dossier de demande de crédit</p>	<p>034.01 séminaires/ ateliers/ formation/ voyages d'étude</p> <p>052.01 Suivi et évaluation / rapports</p> <p>053.01 divers</p> <p>Assurée par la CLGM</p> <p>Assurée par la CLGM</p>	<p>20,000</p> <p>20,000</p> <p>5,000</p>

3.1 Fonds de micro crédits	Création d'un fonds pour promouvoir le développement des micro crédits	3.1.1 Négocier les modalités de l'établissement et d'utilisation de ce fonds avec les partenaires et participants pour faciliter le démarrage de l'initiative soit par financement directe ou par un système de garantie 3.1.2 Mobilisation des ressources	070.01 fonds de micro crédit	200,000
----------------------------	--	---	------------------------------	---------

IV. FACTEURS DE RISQUE POTENTIEL ET INDICATEURS CORRESPONDANTS IDENTIFIÉS

Risques Potentiels	Indicateurs
<u>Personnel et comportemental</u>	
1 Manque de culture entrepreneuriale et d'esprit associatif des femmes	Nombre de groupes pérennes
2 Irrégularités de paiement des cotisations par les membres au sein de leurs associations respectives	Nombre de prêts remboursés
3 Détournement du micro crédit pour des dépenses de consommation non génératrices de revenus	Nombre de prêts remboursés
4 Méconnaissance des pratiques de gestion et faible niveau d'alphabétisme chez les femmes	Nombre de micro entreprises en faillite
5 Emprise des maris sur leur femme en qualité de chef de famille et de gestionnaire des revenus	Nombre de prêts remboursés
<u>Environnemental</u>	
1 Situation d'enclavement de certains villages et de manque de transport pour écouler les marchandises dans les villes	Nombre de faillite
2 Eloignement des terres cultivables qui fait que les agricultrices parcourent plusieurs kilomètres avant d'atteindre le site de production	Nombre de faillite
3 Ravages perpétrés par les rongeurs, éléphants et autres animaux sauvages dans les plantations	Nombre de faillite
<u>Structurel et infra structurel</u>	
1 Carence des ressources humaines, techniques et matérielles des institutions financières de la région pour assurer le suivi et l'appui technique	Nombre de dossier suivi
2 Insuffisance de moyens de communication dans la région et mauvais état des routes entre les villes principales	Fréquence d'informations échangées
3 Insécurité, subit par les agents de crédit, liée à la collecte et au transport des remboursements	Nombre braquage ou détournement
4 Insuffisance des ressources financières pour la réalisation du projet	Arrêt du projet

V. MODALITES DE GESTION

1. Cadre institutionnel de gestion et de mise en oeuvre

Afin de créer un environnement favorable au développement de la micro finance et de contribuer au renforcement des actions directes en faveur de la population ciblée, le cadre institutionnel représenté ci-dessus sera mis en place .

(voir tableau à la fin du document)

2. Rôles et Responsabilités des Participants

Le comité de pilotage implique la participation du Ministère de la Famille de la Protection de l'Enfance et de la Promotion de la Femme, du PNUD, et des autres partenaires. Le comité obtiendra les conseils des organisations ayant des compétences appropriées dans le domaine de la micro-finance. Ce comité aura pour responsabilité la supervision globale du projet, la formulation des politiques de gouvernance et de gestion du projet et du Fonds.

L'agent d'exécution

Dans la PHASE 1, la modalité d'exécution nationale (NEX) sera appliquée avec l'appui du PNUD pour la réalisation des différentes activités.

Dans la PHASE 2, l'agent d'exécution (sous contrat) sera responsable de la coordination de l'exécution du projet sur le plan administratif, financier, logistique et technique ; de la diffusion et du respect à tous les niveaux des règles et procédures de fonctionnement du fonds ; de l'élaboration des statistiques et rapports financiers et programmatiques sur les activités liées au projet. En plus de la mise en place de la cellule locale et de l'appui technique, il contribuera à la formation des agents des institutions financières et de deux agents nationaux qui le relèverait pour la suite du projet.

Le Ministère de la Famille interviendra également pour l'obtention auprès du Gouvernement de certaines dispositions nécessaires pour la réussite du projet : mesures d'allègement sociales, fiscales, douanières ou autres au profit du projet ou des bénéficiaires ; accès aux documents officiels intéressants le projet ; assistance à la sensibilisation des populations aux objectifs du projet et au respect des règles de fonctionnement ; prise en compte des rapports soumis pour observations et instructions le cas échéant ; implication directe ou présence à certaines activités et réunions à caractère solennel ou haute importance, notamment celles

ayant trait à la définition et à la révision des objectifs et de la politique générale du projet.

La participation du PNUD et des autres partenaires de développement tels que la BAD, le Gouvernement du Canada portera sur : la mise à disposition des fonds, selon des procédures à convenir entre les parties ; l'assistance au projet durant la phase d'exécution, sur les plans techniques, matériels et logistiques ; l'assurance que le projet s'exécute conformément aux principes et aux réglementations en vigueur ; l'implication directe dans certaines activités et réunions à caractère solennel ou haute importance, notamment celles ayant trait à la définition et à la révision des objectifs et de la politique générale du projet ; l'examen et l'approbation des rapports d'activités et recommandations ; l'approbation et la révision des budgets ; la réalisation d'évaluations, d'audits ou de restructuration du projet.

La cellule locale de gestion des micro crédits aura pour responsabilité : la circulation de l'information entre le comité de pilotage et les bénéficiaires ; l'élaboration et l'étude de faisabilité des projets ; l'appui à la réalisation des micro-projets initiés par les femmes ; l'organisation des activités et réunions ayant trait à l'exécution et au suivi du projet ou au renforcement des capacités des bénéficiaires ; le suivi des micro-crédits ; le conseil en gestion et la formation des promoteurs ; la mise en place progressive dans les micro projets d'une comptabilité simple et rudimentaire ; la vulgarisation et l'observation des règles et procédures de fonctionnement du fonds ; l'élaboration des statistiques et rapports financiers et moraux sur les activités liées au projet.

La participation des institution financières tels que la BGD et Gabon Poste portera sur : l'hébergement des comptes des femmes et des associations souhaitant participer au programme ; l'hébergement des comptes du programme ; le déboursement des prêts et le dépôt des remboursements.

VI. SUIVI ET EVALUATION

Le Projet fera l'objet d'un examen annuel qui donnera lieu à un rapport annuel. Feront partie de cette évaluation, les représentants du gouvernement, du PNUD et des autres partenaires participants au projet. La première évaluation se tiendra dans les douze (12) mois après le démarrage du projet.

Le coordonnateur national et les autres membres du programme prépareront pour chaque revue un rapport d'évaluation des performances du projet.

D'autres rapports pourront être demandés par une quelconque partie intéressée tout au long du cycle du projet.

Deux (2) réunions d'évaluation se tiendront à mi-parcours du projet et à la fin du projet.

Outre ces évaluations, une (1) enquête et une (1) visite de terrain se feront chaque année pour évaluer les résultats obtenus et se rendre compte des progrès réalisés.

Le rapport annuel du projet comprendra également le bilan technique et financier des activités établies.

VII. CONTEXTE JURIDIQUE

Le présent descriptif de projet constitue l'instrument visé à l'article premier de l'accord de base d'assistance conclu entre le Gouvernement du Gabon et le Programme des Nations Unies pour le Développement, signé par les parties en cause le 11 Novembre 1974.

VIII. BUDGETS ET FINANCEMENTS NECESSAIRES

Ligne	année1	année 2	année3	Total \$
010 PERSONNEL	128 905	124 991	127 269	381 165
020 CONTRAT d'exécution	61 967	122 164	64 153	248 284
030 Formation/séminaires/ateliers	42 623	32 705	32 705	108 033
040 Equipement	113 601	36 165	36 888	186 654
052.01 Rapports/ audits/évaluation	29 508	29 508	29 508	88 525
053.01 Divers	14 224	13 887	9 237	37 348
070 Fonds de micro crédit	100 000	100 000	0	200 000
099 Total du budget	490 828	459 420	299 760	1 250 008

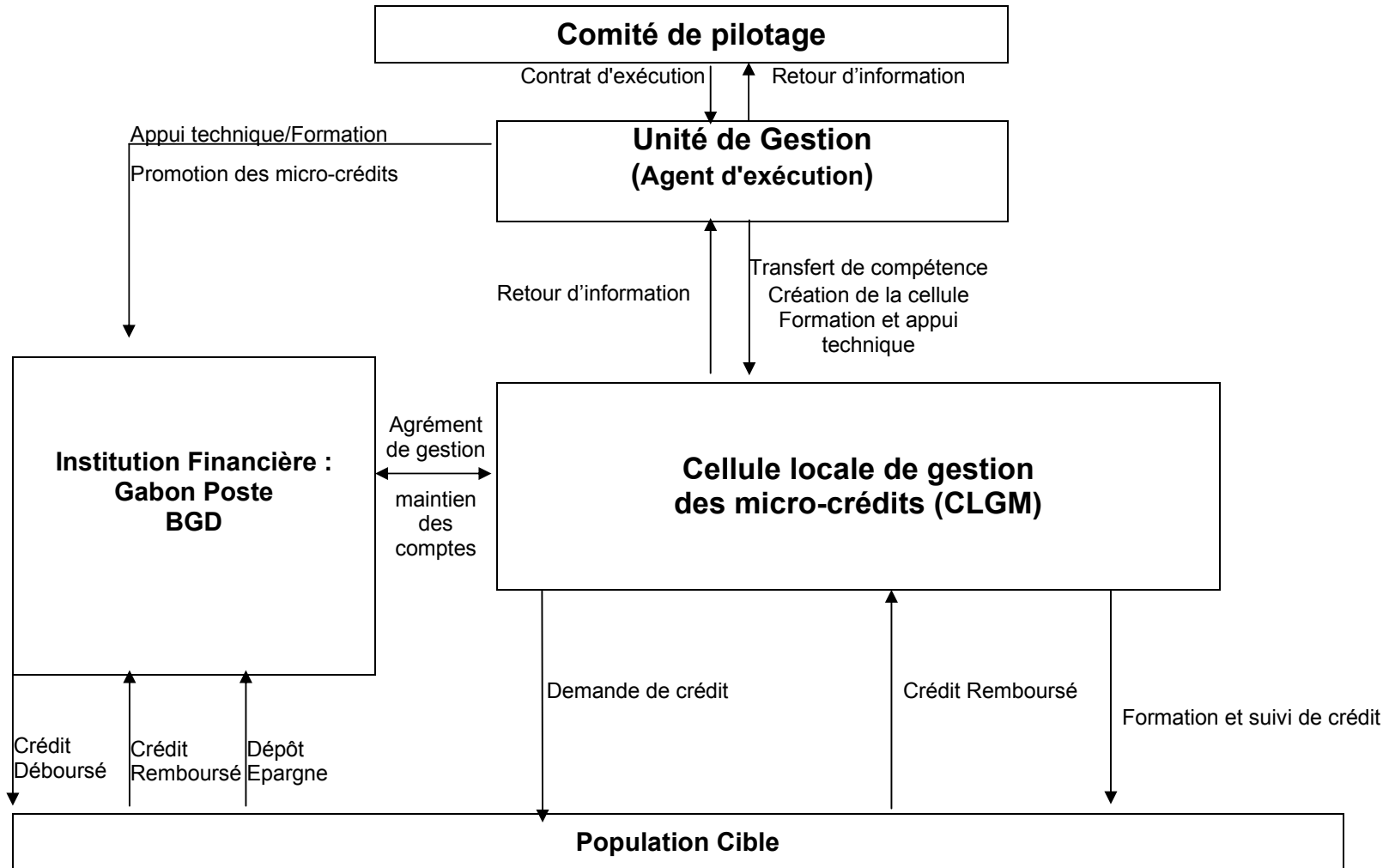
Ligne/Activité	Renforcement des capacités et promotion de la micro-finance	Mise en place de la cellule locale pour la gestion des micro-crédits	Engager les services d'un agent d'exécution pour la mise en œuvre de la phase II	Création d'un fonds de micro crédit pour la promotion de la micro finance	Total en millier de \$
011.01 Personnel et consultants internationaux	14 754				14 754
017.01 Personnel et consultants nationaux	24 590	341 821			366 411
020.01 Contrat d'exécution			248 284		248 284
034.01 séminaires/ ateliers/formation	42 623	65 410			108 033
045.02 équipements		98 194	88 460		186 654
052.01 rapports/suivi	29 508	29 508	29 508		88 525
053.01 divers	14 224	13 887	9 237		37 348
070 Fonds de micro crédit				200 000 ¹⁰	200 000
099 Total du budget	125 699	548 819	375 490	200 000	1 250 008

¹⁰ Les 200 000 \$ sont estimés pour un montant qui permettra au projet d'atteindre une pérennité à la fin de la 4^{ème} année. Les hypothèses le justifiant sont approfondies en annexes.

Budget estimatif

Ligne	année1	année 2	année3	Total \$
010 Personnel				
011.01 consultant international (formation)	4 918	4 918	4 918	14 754
017.01 consultants nationaux (formation)	12 295	6 148	6 148	24 590
017.02 Agents du CLGM	75 662	77 175	78 719	231 556
017.03 Agents d'exécution nationaux	36 030	36 750	37 485	110 265
	128 905	124 991	127 269	381 165
020 Contrats				
021.01 Contractant international	61 967	122 164	64 153	248 284
	61 967	122 164	64 153	248 284
030 Formation				
034.01 séminaires/ ateliers	23 934	17 951	17 951	59 836
034.02 voyages d'études	18 689	14 754	14 754	48 197
	42 623	32 705	32 705	108 033
040 Equipement				
045.01 charges de fonctionnement (CLGM)	18 210	18 574	18 946	55 729
045.02 charges de fonctionnement (Agence Exécution)	17 246	17 591	17 943	52 779
045.03 équipements durables (CLGM)	42 464			42 464
045.04 équipements durables (Agence Exécution)	35 681			35 681
	113 601	36 165	36 888	186 654
050 Divers				
052.01 rapports	29 508	29 508	29 508	88 525
053.01 divers	14 224	13 887	9 237	37 348
	43 732	43 395	38 745	125 873
070 FONDS	100 000	100 000	0	200 000
099 Total du budget	490 828	459 420	299 760	1 250 008

Cadre Institutionnel de Gestion - Proposition



IX. GLOSSAIRE

APG- FIDA	Appui au Paysannat Gabonais
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des États de l’Afrique de l’Ouest
BEAC	Banque des États de l’Afrique Centrale
BGD	Banque Gabonaise de développement
BNCR	Banque Nationale de Crédit Rural
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire de l’Afrique Centrale
CLGM	Cellule Locale de Gestion des Micro-crédits
COBAC	Commission Bancaire de l’Afrique Centrale
FAGA	Fonds d’Aide et de Garantie
FODEX	Fonds d’Expansion et de Développement des PME/PMI
NEX	Exécution Nationale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement